



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 16 octobre 2020

Installation

de SE M. Robert Dossou en qualité de Membre associé

DISCOURS D'INSTALLATION

par Jean du Bois de Gaudusson, Président de la 3ème section – ASOM

Il faudrait beaucoup plus que le temps qui nous est imparti pour rendre compte de la carrière du Président Robert Dossou, riche, faite de fonctions et responsabilités multiples et diverses, toujours élevées.

La difficulté de l'exercice et de cet honneur est aggravée par un risque majeur pour un juriste, celui d'être juge et partie, fort que nous sommes d'une amitié et d'une connivence anciennes et durables, qui ont commencé dans les salles de cours et de conférence de méthode de l'Institut d'études politiques de Bordeaux où professaient Maurice Duverger, Jacques Ellul, Marcel Merle et bien d'autres... C'est la raison pour laquelle, par souci d'objectivité sans évidemment y parvenir, nous avons eu recours à un *amicus curiae*, constitué des intervenants à un colloque international organisé à Cotonou il y a à peine quelques mois en l'honneur de Robert Dossou...

Commençons par l'engagement militant de l'étudiant Robert Dossou : il fût dans les années 1960 jusqu'à son retour en 1973 au Dahomey, un animateur très actif de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, la FEANF, syndicat contestataire, théâtre de multiples affrontements entre courants idéologiques marxistes mais aussi réservoir de futurs responsables politiques et administratifs de l'Afrique, et des plus brillants.

Ensuite, la carrière de Robert Dossou est toute entière vouée au droit pour lequel il manifeste une réelle dévotion ; c'est celle d'un universitaire : titulaire de trois Diplômes d'études supérieures (DES) en droit, assistant à la faculté de droit de Paris, professeur puis Doyen de la Faculté de droit et de sciences économiques et politiques du Bénin, mandat qu'il exerça pendant 13 ans de mai 1978 à mai 1991 ; c'est aussi celle d'un avocat, ténor du barreau béninois dont il fût le bâtonnier ; il est un homme de dossiers défendus au Bénin, en Afrique et dans le monde devant le juge national et les juridictions internationales, souvent sur des affaires sensibles, politiquement très sensibles.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Ce combat pour la cause du droit le mobilise pleinement lorsqu'il devient président de la Cour constitutionnelle du Bénin, de 2008 à 2013. Ardent défenseur de l'État de droit démocratique il poursuit et développe l'œuvre de ses deux prédécesseurs. La Cour constitutionnelle est considérée comme un exemple réussi par son sens de la mesure, sa rigueur juridique, mais aussi par son audace, par la hardiesse de ses jugements, par l'habileté de ses solutions, par sa créativité ; faisant preuve d'indépendance, elle a montré sa capacité à imposer ses décisions tant à l'exécutif qu'à l'Assemblée, jusqu'à censurer les révisions constitutionnelles qui porteraient atteinte aux options fondamentales de la conférence nationale au titre desquelles on trouve la limitation du nombre de mandats présidentiels ; plusieurs de ses décisions font référence dans le monde des constitutionnalistes les plus exigeants. Bref, on s'accorde, juristes et politiques, à voir dans la cour un modèle que l'on peut considérer comme faisant partie du cercle restreint des « juridictions les plus influentes » en Afrique et ailleurs pointées par les comparatistes. Le juge Robert Dossou a joué un rôle majeur dans cette évolution. On ne peut que souhaiter qu'il en soit encore et toujours ainsi. Fort de cette notoriété, Robert Dossou se verra confier la présidence de l'Association des cours constitutionnelles francophones puis celle de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines.

Universitaire, juge, avocat, Robert Dossou s'est aussi impliqué directement dans la conduite des affaires politiques et le service de l'État. Ce fût le cas, à un moment décisif de l'histoire politique du Bénin, quand il fût, entre autres, ministre : d'abord chargé du Plan et de la Statistique sous le Président Mathieu Kérékou de 1989 à 1990 puis aux Affaires étrangères avec le Président Nicéphore Soglo de 1993 à 1995. Il assure la jonction entre les deux régimes en jouant un rôle clé et déterminant dans l'organisation et le déroulement de la Conférence nationale des Forces Vives en février 1990, qui a ainsi défait le marxisme-léninisme et lancé une transition démocratique réussie. Comme le plaidera Robert Dossou dans son dernier ouvrage au titre si évocateur, « l'audace, la vérité et l'espérance », c'est tout un destin, celui du Bénin, qui bascule. Mais la conférence nationale est plus que cela : elle deviendra aussi un modèle et pas seulement en Afrique (un de plus pour le constitutionnalisme démocratique Béninois) ; il sera avec des fortunes diverses repris dans nombre d'autres États et encore réclamé aujourd'hui comme sortie de crise.

Enfin, mais peut-on dire enfin, tant il y aurait beaucoup à dire, Robert Dossou est aussi connu pour son attachement aux affaires étrangères, à celles



Académie des Sciences d'Outre-Mer

du monde à commencer par celles de l'Afrique du panafricanisme. Il fût aussi un soutien toujours fidèle et solide de la Francophonie en tant que chargé de missions d'observation électorale et de médiation par les trois premiers secrétaires généraux de la Francophonie. On ne saurait oublier combien il fut un des artisans de la Déclaration de Bamako, adoptée le 3 novembre 2000 ; Boutros Boutros-Ghali dira qu'elle est le premier instrument international entièrement voué à la démocratie. Ce document normatif est considéré comme un repère, une boussole de la Francophonie ; plus que tout autre, il marque l'engagement de la communauté francophone à diffuser et à appliquer les principes fondamentaux et les valeurs qui sont celles de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit ; avec la promotion et la défense de la langue française, cet engagement est la raison d'être, fondamentale, de la Francophonie quelques soient les autres missions, sans doute légitimes, que l'Organisation internationale de la Francophonie inscrit à son agenda.

À n'en pas douter Robert Dossou apportera une précieuse expérience aux réflexions de l'Académie ; on serait tenté de dire plus que jamais, au moment où celle-ci se donne pour mission de penser le monde de demain, et de le faire savoir ,dans une époque où l'on observe au Bénin et ailleurs dans le monde un épuisement de la démocratie, de ses institutions et traductions institutionnelles voire parfois une remise en cause et même une condamnation des valeurs dont elle est porteuse et qui la fondent.

Les Mélanges qui lui ont été remis en 2020 avaient un sous-titre : « *au service des droits de l'homme et de la démocratie* ». Mon cher Robert, auquel j'associe dans cette installation Christine, ton service n'est pas terminé. Bonne arrivée.